

Comment entrer dans l'évaluation par compétences en lettres et histoire-géographie ?

Pourquoi évaluer par compétences ?

La notation chiffrée renforce la motivation de ceux qui réussissent, de ceux qui veulent être les meilleurs, mais ce n'est pas le profil majoritaire des élèves de la voie professionnelle.

D'où la nécessité de privilégier des formes d'évaluation qui :

- valorisent et encouragent également ceux qui rencontrent des difficultés ;
- rendent compte non seulement d'un résultat mais d'une progression, d'un chemin parcouru.

Comment mesurer le chemin qu'il reste à parcourir sans être conscient de celui qui a déjà été parcouru ? Si la note sur 20 ne dit rien de ce cheminement, une évaluation par compétences réussie, c'est-à-dire appropriée, permet à chacun (enseignant, élève, parent), d'identifier ce qui est maîtrisé, ce qui est travaillé, comment chacun progresse, ce que chacun réussit.

De plus, depuis la rénovation les compétences et leur évaluation sont présentes de façon plus ou moins injonctive dans tous les programmes et référentiels.

Qu'évaluer ?

Commencer par identifier et clarifier les compétences, les capacités à acquérir.

Remarque préliminaire :

la terminologie commune à retenir pour ces termes (compétence, capacité) est celle du socle commun.

1. Recenser les compétences et capacités du programme
2. Recenser les compétences et capacités complémentaires ou supplémentaires attendues par l'enseignant.
3. Répartir ces capacités sur les 2 ou 3 années de formation, en visant une gradation dans la difficulté.
4. Se permettre une reformulation plus adaptée.

NB : les 4 compétences majeures (davantage pour d'autres matières) ne sont évaluables qu'à la fin de l'année de terminale

Comment mesurer les progrès des élèves ?

- Il n'existe pas de terminologie normée.
- Chaque équipe construit sa propre terminologie (positionnement, smiley, jauge, couleurs ...)
- Il faut préférer plusieurs degrés de positionnement, 4 à 5 semblent pertinents (le triple positionnement acquis/en voie d'acquisition/non acquis s'avère peu satisfaisant pour rendre compte d'une progression).
- Pour évaluer le degré d'acquisition il faut avoir 3 questions à l'esprit :
 1. La capacité est-elle maîtrisée ?
 2. L'acquisition de la capacité a-t-elle été rapide ?
 3. L'élève pourra-t-il réinvestir cette capacité ?
- Quelle place à l'autoévaluation des élèves ?

Elle ne saurait se substituer à celle de l'enseignant mais elle peut être un facteur important d'implication (ex. *je n'ai pas su le faire, j'ai su le faire, je pense que je saurais le refaire, acquis*)

Quels supports d'évaluation utiliser ?

- Le sélectionner en fonction des capacités travaillées.
- Faire apparaître sur les évaluations les compétences et les capacités afférentes, en distinguant celles qui sont utilisées (*mises en œuvre*) de celles qui sont privilégiées (*travaillées*)
- Les formes d'évaluations sont multiples : textes à trous, quizz, évaluations de connaissances, évaluations orales, ...
- Un enseignant ou une équipe peut décider de débiter par des opérations ponctuelles : réaliser une grille adaptée à l'évaluation d'une séquence, à un examen blanc, à certains acquis précis, éventuellement transversaux, éventuellement en fin de période ou d'année, ...

Quelle place pour quelle équipe ?

- Nécessité d'une impulsion ou pour le moins d'un soutien de la direction.
- Travail d'équipe conséquent à partir d'un noyau de volontaires de préférence (équipe pluridisciplinaire et/ou pédagogique).
- Présentation de la démarche d'évaluation par compétences aux élèves en les y associant (en classe).
- Mise en place d'un groupe de pilotage (dans l'idéal : un professeur et un membre de la direction).

Quelle place pour la transversalité ?

- Opter pour une évaluation transversale ? Si oui dans quelles limites ?
Dépend avant tout du choix de l'équipe mais souvent induite par un public difficile
- Quelle place pour les attitudes ? Les savoir-faire ?
L'expérience invite à consacrer au moins une partie de l'évaluation (et du bulletin) à des attitudes transversales.

Quel échéancier ?

1. Constitution des équipes au mois de juin (ou le plus tôt possible)
2. Première réunion avec l'ensemble de la ou des équipes : sensibiliser, informer et donner du sens à cette démarche
3. Deuxième réunion pour fixer les objectifs, les modalités, les choix et les axes de réflexion. Poser la question de la transversalité, des compétences à évaluer ...
4. Troisième temps : une réflexion par discipline (transposer les programmes en compétences, créer des supports adaptés, les expérimenter et partager ses observations).
5. Réunions bilan : fixer une fréquence (trimestrielle ? conseils de classe intermédiaires ?)

Quelle communication, vers qui ?

- Ne négliger d'informer ni les élèves, ni les parents, ni les collègues.
- Formalisation : explications détaillées aux élèves (en cours), courrier d'information adressé aux parents (en termes simples et accessibles à tous, éviter le jargon pédagogique), document d'accompagnement des grilles d'évaluation à destination des enseignants ainsi qu'une mise en réseau des divers documents utiles.

Chaque établissement, chaque équipe doit rester libre de la forme, du contenu, des modalités de cette démarche.

Transférer ces informations sous forme de notation chiffrée ?

Cela peut s'avérer incontournable, notamment pour un examen ou une (ré)orientation

- C'est une estimation, le reflet des compétences et capacités visées.
- C'est une modulation qui prend en compte la fréquence de la réussite et la qualité de la production.
- Elle doit être accompagnée d'une remarque qui l'explique.

liens

- **Eduscol** offre de nombreuses ressources sur l'évaluation par compétences
<http://eduscol.education.fr/cid66078/mise-en-oeuvre-de-l-evaluation-par-competences.html>
- **Le vade-mecum des capacités en histoire-géographie-éducation civique** :
centré sur le collège il n'en offre pas moins de précieuses pistes de travail
<http://eduscol.education.fr/cid58268/vade-mecum-des-capacites-en-histoire-geographie-education-civique.html>
- les nouveaux livrets scolaires des baccalauréats généraux et technologiques associent évaluation chiffrée et par compétences :
http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=59473
- « Le défi de l'évaluation des compétences »
Dossier d'actualité Veille et Analyses de l'Institut français de l'éducation
(n°76, juin 2012) <http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA-Veille/76-juin-2012.pdf>
- « De la transmission des savoirs à l'approche par compétences ».
Dossier d'actualité Veille et Analyses de l'Institut national de recherche pédagogique
(n° 34, avril 2008) <http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA-Veille/34-avril-2008.pdf>